



ATTENTION !

Rénovation énergétique :

Le service Habitat de l'ARC, et plusieurs mairies, reçoivent depuis quelques jours des appels assez nombreux qui s'inquiètent d'un démarchage en porte-à-porte sous le prétexte de la « rénovation énergétique » au nom du gouvernement. Les personnes se présentent devant les maisons, exhibent une carte aux couleurs de l'Etat français, et demandent à visiter le logement en présence des propriétaires.

Il est absolument **impossible** que ces personnes soient habilitées par un service public ni l'Etat ni les collectivités locales ne procèdent de cette manière (« carte ») **ni ne cautionnent un tel démarchage.**

De manière générale, il convient que chacun reste prudent face à tout démarchage à domicile, qui est strictement encadré par le Code de la Consommation.